

UNILIN bvba
division flooring

Ooigemstraat 3
8710 Wielsbeke
Belgium
T +32 56 67 52 11
F +32 56 67 52 12
info.flooring@unilin.com
www.unilin.com

Instructions de pose d'un parquet Quick-Step sur un système de chauffage par le sol

Édition 02.2013

Instructions générales

Le parquet Quick-Step® Uniclic® Multifit peut être posé sur un système de chauffage par le sol à « basse température ». Cela vaut pour le chauffage par le sol dont les éléments de chauffage (eau chaude ou électricité) sont intégrés dans le sol.

Les parquets Quick-Step® Uniclic® Multifit avec une couche de surface en hêtre ne peuvent PAS être posés sur un système de chauffage par le sol.

Le chauffage par le sol doit être installé conformément aux instructions du fournisseur et aux consignes et règles générales en vigueur. Bien entendu, les instructions générales de pose d'un parquet sans système de chauffage par le sol restent intégralement d'application. Par ailleurs, il est absolument indispensable d'utiliser les accessoires Quick-Step, notamment la colle (si applicable).

Le support doit être suffisamment SEC lors de la pose du revêtement de sol : maximum 1,5% selon la méthode CM pour une chape liée au ciment et maximum 0,3% pour une chape liée à l'anhydrite. (Attention ! Dans ce dernier cas, la laitance doit être retirée par un ponçage et une aspiration minutieuse avant que le parquet ne soit collé.) Il n'est possible d'obtenir ce taux d'humidité qu'en allumant le chauffage au préalable. Pour une nouvelle construction, il convient d'attendre au moins 21 jours entre la pose de la chape et l'allumage du chauffage. Pour une chape fraîchement coulée, suivez les instructions de votre installateur. Un protocole de chauffage doit pouvoir être présenté ; demandez-le si nécessaire.

Allumez le chauffage par le sol au minimum 2 semaines avant la pose du parquet. Augmentez progressivement la température de l'eau de la chaudière de max. 5°C par jour jusqu'à obtenir une température de 50°C. Plus longtemps vous pouvez chauffer, mieux c'est.

Avant la pose, éteignez totalement le chauffage jusqu'à ce que la température du sol soit redescendue en dessous de 18°C.

APRÈS la pose du sol, il convient d'attendre AU MOINS 48 heures avant de redémarrer progressivement (5°C par jour) le chauffage.

La température de contact maximale autorisée du parquet est de 27°C. La température maximale de l'eau chaude à la sortie de la chaudière est de 50°C (si applicable).

Modifiez TOUJOURS la température PROGRESSIVEMENT au début et en fin de période de chauffage.

L'humidité relative de l'air dans les pièces doit être tenue entre 35 et 60%.

Évitez toujours l'accumulation de chaleur due à la présence de tapis ou carpettes ou à un espace insuffisant entre les meubles et le sol.

UNILIN bvba
division flooring

Ooigemstraat 3
8710 Wielsbeke
Belgium
T +32 56 67 52 11
F +32 56 67 52 12
info.flooring@unilin.com
www.unilin.com

Durant la saison de chauffe, des joints ouverts peuvent se former.

Le parquet Quick-Step permet une pose collée ou une pose flottante. Tenez compte des remarques suivantes. Lors de l'encollage, nous vous recommandons la colle Quick-Step Parquet Glue. Nous vous renvoyons aux instructions de pose spécifiques à la pose collée, que vous trouverez dans les instructions de pose générales. Cette méthode possède le coefficient de conductivité thermique le plus élevé et garantit dès lors un rendement optimal de votre système de chauffage. Par ailleurs, il n'y a pas de pare-vapeur et il existe un risque de condensation en présence d'écart thermique trop importants et trop soudains. Il faut également prendre en compte la possibilité de formation de joints ouverts pendant la période de chauffage.

La pose flottante est également envisageable avec une sous-couche Quick-Step, la plus adaptée étant la Quick-Step CoolHeat. Le risque de formation de joints ouverts pendant la saison de chauffe est alors quasiment nul.

Le tableau ci-dessous indique la résistance thermique R (m²K/W) et la conductivité thermique λ (W/mK) des produits Quick-Step.

	Épaisseur (mm)	Pose collée	Pose flottante sur				
			CoolHeat	Unisound Pro	Unisound	Uniclic Plus	Transitsound Ultra
			1,3	2	2	2	3
Sol		R (m ² K/W)	Total R (m ² K/W)				
Quick-Step Palazzo, Castello, Villa, Imperio, Variano	14	0,127	0,15	0,156	0,181	0,186	0,215
Quick-Step Compact	12,5	0,106	0,13	0,135	0,16	0,165	0,194

UNILIN bvba
division flooring

Ooigemstraat 3
8710 Wielsbeke
Belgium
T +32 56 67 52 11
F +32 56 67 52 12
info.flooring@unilin.com
www.unilin.com

Chauffage par le sol réversible

De plus en plus d'habitations sont équipées de systèmes de chauffage et de refroidissement. Pour des raisons techniques et physiques, une combinaison de chauffage en hiver et de refroidissement en été peut s'avérer problématique en association avec des revêtements de sol organiques en général et avec du parquet en particulier.

En ce qui concerne les systèmes de refroidissement par le sol, il importe de mettre en œuvre un système perfectionné de régulation et de protection afin d'éviter la condensation interne (réglage du point de rosée). Pour ne pas abîmer le sol, la température d'entrée de l'eau froide ne peut pas être abaissée à l'infini. Elle ne doit jamais être inférieure à la température du point de rosée. Les températures inférieures entraînent une condensation dans le sol et risquent d'abîmer le parquet : tuilage, déformations, gonflement et joints ouverts. Un bon système de protection comprend des sondes automatiques qui détectent le moment où le point de rosée (= début de la condensation) est atteint sous ou dans le parquet et qui interrompent alors le refroidissement.

les thermostats ne peuvent pas non plus être réglés sur une température inférieure de 5°C à la température de la pièce. Par exemple, pour une température de 32°C, le thermostat d'ambiance doit être réglé au minimum sur 27°C.

Le circuit de refroidissement doit être pourvu d'un système de régulation qui empêche la température du liquide de refroidissement de descendre sous 18 à 22°C. Tout dépend de la zone climatique où le sol est posé. Le minimum est de 22°C dans les zones présentant une humidité relative élevée et de 18°C en cas de température et d'humidité moyennes.

Le non-respect de ces instructions entraîne la nullité de la garantie Quick-Step.

Pour le refroidissement par le sol, on prescrit traditionnellement une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m²K/W. La résistance thermique du parquet Quick-Step 14 mm est d'environ 0,12 m²K/W. Il faut donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Films chauffants

Les films chauffants ou les autres « nouveaux » systèmes posés SUR la chape ou le support en bois doivent faire l'objet de précautions supplémentaires. Respectez les instructions ci-après.

Dans ce cas, une sous-couche doit servir de moyen égalisant et d'isolant thermique, mais doit avant tout permettre d'insérer les éléments du film et les connecteurs électriques. La structure est généralement la suivante : sous-couche, film chauffant et enfin parquet.

Ces systèmes doivent répondre à plusieurs conditions. Premièrement, la chaleur doit être répartie de manière homogène dans tout le sol afin qu'il n'y ait pas de zones chaudes et de zones froides. Deuxièmement, la chaleur doit monter et non descendre. Troisièmement, la température de contact maximale ne doit pas dépasser 27°C. Enfin, les connecteurs électriques entre les panneaux doivent être suffisamment fins pour pouvoir être ancrés dans la sous-couche. Ils doivent également être suffisamment solides et sans danger électrique, y compris en cas de condensation ou de fuite.



UNILIN bvba
division flooring

Ooigemstraat 3
8710 Wielsbeke
Belgium
T +32 56 67 52 11
F +32 56 67 52 12
info.flooring@unilin.com
www.unilin.com

Un second type de système de chauffage utilisé dans la rénovation met en œuvre des tubulures d'eau chaude ou des résistances électriques insérées dans des cadres. Il s'agit en général de panneaux en polystyrène, associés ou non à des plaques métalliques. Selon nous, ces systèmes sont plus fiables, car ils garantissent une répartition plus homogène de la chaleur, ils assurent une isolation thermique sous le système de chauffage par le sol ainsi qu'un bon contact et ils constituent un support stable sous le parquet. Si les remarques ci-avant restent valables, nous considérons malgré tout que ces systèmes sont plus faciles à réaliser.

Tous ces aspects doivent être examinés par le distributeur/l'installateur de ce système de chauffage. C'est leur responsabilité d'assurer que le système de chauffage par le sol a été installé correctement et marche conformément avec les recommandations mentionnées plus haut et qu'ils sont entièrement remplies.

Nous espérons vous avoir utilement informé. En cas de question ou de problème, n'hésitez pas à contacter notre service technique.

Unilin Flooring, Service technique
Ooigemstraat 3
B-8710 Wielsbeke
Belgique, Europe

Tél. : +32 (0)56 67 52 37 ou +32 (0)56 67 53 14
Fax : +32 (0)56 67 52 39
E-mail : technical.services@unilin.com